

Les hôpitaux de Douai et Somain main dans la main avec le CHRU de Lille

Renaud Dogimont, le directeur du centre hospitalier de Douai, et son homologue du CHRU de Lille, Frédéric Boiron, ont signé une convention d'association afin de consolider leurs partenariats.

PAR GASPARD DAEL
douai@lavoixdunord.fr

DOUAI. C'est une étape supplémentaire dans la coopération entre le groupement hospitalier du Douaisis (GHT) et le CHRU de Lille. La signature de la convention d'association hospitalo-universitaire, hier, n'est finalement que le renforcement de « l'aide précieuse apportée par le CHRU de Lille depuis plus d'un an, notamment dans le service de cardiologie quand les besoins de renforts d'effectifs se sont fait ressentir », explique Renaud Dogimont au nom du groupement hospitalier de territoire (Douai, Somain). L'accord, qui a

“ **La proximité de nos deux villes est un avantage pour attirer de jeunes praticiens à Douai.** ”

FRANÇOIS-RENÉ PRUVOT

notamment pour objectifs de favoriser l'égalité d'accès pour tous aux soins et de promouvoir la recherche en favorisant les collaborations entre chercheurs, a également l'ambition d'attirer dans le Douaisis des jeunes praticiens compétents, formés dans les facultés de santé de Lille. C'est ce que souligne le professeur François-René Pruvot, président de la commission médicale de l'établissement lillois. « Nos jeunes médecins, en tant que professionnels et en tant que citoyens, sont séduits par



L'accord signé entre les deux centres hospitaliers vient consolider de nombreux partenariats déjà existants.

l'attractivité de la métropole lilloise dont ils refusent souvent de sortir. Mais la proximité de nos deux villes est un avantage pour attirer de jeunes praticiens à Douai. »

Une ouverture souhaitable au regard des indicateurs de santé qui restent préoccupants dans le Douaisis qui se classe 340^e sur 348 territoires français, notamment en raison d'une pénurie de praticiens. En effet, sur le territoire du GHT (250 000 habitants), le nombre de médecins et de professionnels de santé pour

100 000 habitants est environ de 1 000, contre près de 1 300 au niveau national.

Cet accord est ainsi l'opportunité de soutenir la démographie médicale et de développer une offre de soins locale et de proximité dans un secteur géographique où la précarité est forte quand la mobilité des patients est faible. « Dans certains territoires, on n'a pas toujours favorisé la coopération avec tout le monde », regrette Frédéric Boiron. C'est désormais chose faite. ■